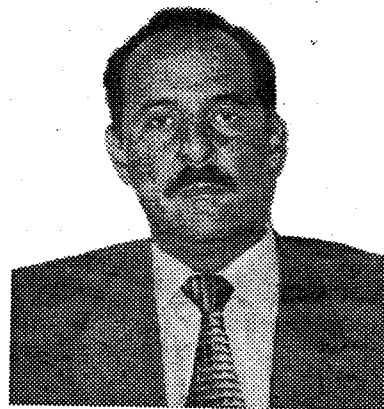


## Les activités du barreau de Me Mélainine gelées

**Dans le bras de fer opposant les deux Bâtonniers mauritaniens du même Ordre, Maître Mahfoudh Ould Bettah et Maître Melainine Ould Khalifa, le premier vient de remporter une manche décisive.**



La décision de geler les activités du barreau de Me Mélainine Ould Khalifa au sein de l'organisation, est consécutive à la réunion du Bureau permanent de l'UAA tenue à Casablanca les 27, 28 et 29 mai 2004. Lors de ces assises, les deux délégations ont eu à exposer une fois de plus leurs arguments. Au finisch, ceux de Bettah ont paru plus clairs dans l'entendement de l'UAA qui a admis que ce dernier est le "Bâtonnier unique et légitime de l'ONA". L'organisation arabe se prépare à dépêcher incessamment à Nouakchott, une délégation pour procéder à l'élection d'un nouveau barreau de l'Ordre National des Avocats.

La sentence de l'UAA était attendue, après que la rencontre du Caire le 4 avril, initiée par le secrétaire général de l'UAA pour tenter de résoudre le conflit opposant les deux Bâtonniers du même ordre n'ait pas permis la médiation d'aboutir. En fait Me Bettah avait effectué le déplacement à la tête d'une importante délégation, alors que Me Mélainine Ould Khalifa refusait de s'y rendre arguant du fait qu'il était le Bâtonnier légitime reconnu par le pouvoir en place à Nouakchott.

En somme, c'est comme qu'il disait que cette rencontre était sans objet. Une erreur de plus que commettait Me Ould Khalifa au moment où, peu avant son départ pour le Caire en Egypte, Me Bettah, tenait un point de presse pour dire qu'il se rend dans la capitale égyptienne avec un esprit de conciliation. Plus explicitement, il révélait qu'il était prêt à remettre son mandat en jeu pour de nouvelles élections en vue de mettre en place un barreau indépendant et uni. Ce nouvel état d'esprit, Me Mélainine n'avait pas compris apparemment l'enjeu d'une telle déclaration, préférant se murer tout bonnement derrière son manteau de Bâtonnier officiel le seul interlocuteur du pouvoir. Il semble également que la CIB ait été agacée par les engagements de Me Mélainine et à propos desquelles, elle n'a vu qu'une manière des les abuser des pour gagner du temps. Ce dernier, qui devrait ce mardi 1er juin de Casablanca où il assistait à la réunion du Bureau permanent de l'organisation arabe, aurait menacé de ne pas faire recevoir la mission de

l'UAA à Nouakchott pour rencontrer les autorités mauritaniennes en vue d'examiner les modalités pratiques de la reprise de ces élections qu'elle se propose de superviser avec la CIB (Conférence Internationale des barreaux francophones). La décision de l'UAA est un sérieux revers pour le pouvoir et de son allié, Me Mélainine après celui assené, il y a quelques jours à Banjul à la conférence de la CADHP par le forum des Ong mauritaniennes qui ont battu en brèche ses thèses.

Signalons, que la délégation de Me Bettah était composée de Me Mohamed Ould Ichidou, Brahim Oud Ebetty, Zayed El Mouslimine NDB, Mohamed Mahmoud Ould Emat. Quant à Me Mélainine Ould Khalifa, il s'était déplacé avec Me Mohamed Ould Dahane, Sidi Mohamed Ould Maham, Yahya Ould Abdou et Mohamed Ould Mohamed Saleck. De retour à Nouakchott, Me Mahfoudh Ould Bettah tient un point de presse mardi à 13 heures dans ses locaux.